

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 18 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 décembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin,
Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël
Fraise, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Christine Robin donne procuration à Patricia Dumas
Fabien Plasson donne procuration à Alexandre Vagnon

Date de convocation : 12 décembre 2024

Secrétaire de séance : Nans Perrin

OBJET : Dépose minute devant la Maison de santé pluridisciplinaire

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

AUTORISE Mme la maire à prendre un arrêté créant un dépose minute devant la maison de
santé pluridisciplinaire sise 4 avenue des ateliers à Saint-Julien-Molin-Molette.
DIT que cet arrêté est provisoire et sera définitif dans la mesure où cet emplacement sera
correctement utilisé par les usagers.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Nans Perrin